

**Annexe 21 – Épreuve de contrôle du BTS - BTS métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie****Sous-épreuve U2 - Environnement professionnel****Grille nationale d'évaluation**

Numéro du candidat :

Nom et Prénom du candidat :

Académie :

Date de l'épreuve :

CRITÈRES D'ÉVALUATION	Niveau de maîtrise			
	TI	I	S	TS
Aptitude à appréhender un contexte professionnel				
Aptitude à mobiliser les connaissances relatives aux entités commerciales du secteur				
Aptitude à concevoir une adaptation à un contexte défini				
Rigueur et efficacité de l'expression orale				
<b>TI : très insuffisant – I : insuffisant – S : satisfaisant – TS : très satisfaisant</b>	<b>Note :        /20</b>			

Appréciation portée par l'examineur :

Nom et signature de l'examineur :